

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

Du 5 juillet 2024

Portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX, Directrice générale adjointe des services et Responsable du Pôle Recouvrement à Limoges Métropole

N° 25467

« Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 551-9 et l'article L. 551-10 ;
« Vu la délibération n° 3 du 27 juin 2024 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président ;
« Vu l'organigramme de Limoges Métropole - Communauté urbaine en date du 1^{er} juillet 2024 ;
CONSIDÉRANT que le Président peut déléguer sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'organe délibérant au Président ;
CONSIDÉRANT que Mme Valérie LAURENT-ROUX assure les fonctions de Directrice générale adjointe et Responsable du pôle Recouvrement à Limoges Métropole ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : En l'absence du Directeur général des services, délégation est donnée, sous sa surveillance et sa responsabilité au Directeur, conformément aux dispositions de l'article L. 551-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Valérie LAURENT-ROUX pour la signature de tous documents à l'exception de ceux relatifs à l'adoption aux délibérations municipales et aux marchés d'intérêt national.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté prend effet à compter du lundi 9 septembre 2024 au vendredi 13 septembre 2024 inclus.

ARTICLE 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole

Signé électroniquement le 05/07/2024

Publié le vendredi 05 juillet 2024

Cet arrêté fera également l'objet d'une notification aux personnes intéressées.

Le présent arrêté peut être l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de la date de notification de son adoption au public.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Valérie LAURENT-ROUX

1 DOCUMENT - Publié le 5 Juillet 2024



25467.pdf
(.pdf, 154,4 Ko)



TÉLÉCHARGER